

# COMMUNE de SAINT ANDRE D'APCHON

2026 -37

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201998-20260427-372026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date du conseil municipal : **27 avril 2026**

Objet : avenant pour le réaménagement de la cantine

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 19 - Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de St André d'Apchon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Patricia WOLTERS, Maire.

Présents : Mmes et Mrs WOLTERS Patricia, VACHERON Christian, PREFOL Marie-Christine, JOANNIN Christian, VALLAS Monique, BOUCHER Romaric, CHARMETTE Aurélie, VAUDIER Florine, CHATRE Philippe, BONNEL Isabelle, LACROIX Cyril, PRESLE-GUINET Coralie, PREFOL Benoît, CAGNE Sandrine, ARNAUD Christian, PICARD Marie, BERTRAND Rémy, VACHERON Christine et Damien ROUSSEAU.

Secrétaire de séance : Isabelle BONNEL

Madame le Maire rappelle que par délibération du 23 septembre 2025, le conseil municipal a attribué les 6 lots du marché correspondant au **Réaménagement de la Cantine**.

Elle présente l' **avenant suivant** : - Avenant 2 – lot 5 : Electricité

Madame le Maire rappelle que le montant initial du marché public pour le lot 5 était de 16 687.00€ € HT soit 20 024.40 € TTC.

Madame le Maire explique que l'entreprise Sauv'elec a effectué une erreur d'addition d'un montant de 1 022.98 € HT dans le devis.

Il est proposé de faire un avenant pour régulariser la situation.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- **ACCEPTTE** les modifications du lot n°05 ainsi énumérées pour un montant total de plus-values de 1 022.98 € HT.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Isabelle BONNEL

Le Maire,  
Patricia WOLTERS

